



Bruxelles, le 2.9.2016
COM(2016) 522 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

**Rapport annuel sur les activités de l'Union européenne en matière de recherche et de
développement technologique en 2015**

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Rapport annuel sur les activités de l'Union européenne en matière de recherche et de développement technologique en 2015

1. CONTEXTE DU RAPPORT ANNUEL SUR LES ACTIVITES DE RDT

Le rapport annuel sur les activités de recherche et de développement technologique de l'Union européenne (UE) est élaboré en vertu de l'article 190 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). L'objet de ce rapport est de présenter de façon concise et non exhaustive les mesures clés prises au cours de l'année de référence.

2. CONTEXTE POLITIQUE GENERAL EN 2015

L'année 2015 était la première année d'exercice de la Commission Juncker. Au début de son mandat, son président, Jean-Claude Juncker, a déclaré que ce serait un nouveau départ pour l'Europe. Il a également présenté son programme pour l'emploi, la croissance, l'équité et le changement démocratique, axé sur dix priorités politiques correspondant aux grands défis que doivent relever tant l'économie que la société. Ce programme a dessiné l'orientation de la nouvelle approche politique, focalisée sur les «grands enjeux» pour lesquels les citoyens attendent de l'Europe des avancées concrètes¹ et pour lesquels un rôle essentiel est dévolu à la recherche et à l'innovation (R&I).

Les événements déterminants de l'année - depuis le redressement plus lent que prévu des économies européennes jusqu'à la pression migratoire aux frontières extérieures de l'Europe et aux attaques terroristes sans précédent sur le sol européen - ont renforcé la nécessité de rester concentré sur ces priorités.

En fait, la reprise économique modérée au sein de la zone euro et de l'UE dans son ensemble s'est poursuivie en 2015 pour la troisième année consécutive. La croissance a été largement soutenue par des facteurs temporaires, par exemple la baisse des cours du pétrole, la politique monétaire conciliante et une valeur externe de l'euro relativement faible. Même si la reprise économique a été soutenue et a concerné l'ensemble des États membres, elle est restée lente et inégale, exigeant des réponses politiques déterminées en 2016 sous la forme d'investissements et de réformes structurelles.

Le plan d'investissement pour l'Europe de la Commission, doté d'une enveloppe de 315 milliards d'euros et assorti d'un nouveau Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), a été mis en place et est en activité. Le Fonds est opérationnel et fournit des investissements de haute qualité afin de stimuler davantage l'économie européenne, y compris dans la recherche et l'innovation et pour les petites entreprises de taille intermédiaire et les PME innovantes.

En parallèle, au cours de l'année des propositions ont été faites, sous-tendues par le nouveau programme pour une meilleure réglementation de la Commission, afin de poser les fondations de l'union de l'énergie, du marché unique numérique, de l'union des marchés des capitaux, du programme européen en matière de sécurité, de l'agenda européen en matière de migration, du plan d'action pour une fiscalité des entreprises juste et efficace, de la nouvelle stratégie commerciale et enfin, et ce n'est pas le moins important, pour approfondir et renforcer l'union économique et monétaire.

¹ http://ec.europa.eu/priorities/state-union-2015_fr

Le rapport des cinq présidents comportait une feuille de route ambitieuse et cependant pragmatique pour approfondir l'union économique et monétaire, suivie d'un ensemble de mesures législatives.

La crise des réfugiés, un des défis les plus urgents auxquels l'Europe est actuellement confrontée, a nécessité une action concertée et ferme de l'Union européenne, et un travail continu a été effectué pour apporter une réponse européenne coordonnée à la question des réfugiés et des migrants.

L'Union européenne a également mobilisé des ressources politiques, financières et scientifiques considérables pour venir en aide aux personnes touchées par le virus Ébola, parvenant ainsi à le contenir, le contrôler, le traiter et, au bout du compte, le vaincre. La contribution totale de l'UE pour combattre l'épidémie a atteint plus de 1,2 milliard d'euros. Ces fonds proviennent à la fois des États membres et de la Commission européenne.

Lors de la conférence de Paris sur le climat (COP21) de décembre 2015, 195 pays ont adopté le tout premier accord universel juridiquement contraignant sur le climat mondial. L'accord, qui doit entrer en vigueur en 2020, présente un plan d'action mondial afin de préparer le monde à éviter un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement climatique à un niveau bien en dessous de 2 °C. L'UE a été un acteur majeur et la Commission européenne a annoncé une nouvelle stratégie de recherche, d'innovation et de compétitivité pour l'Union de l'énergie dans le but de dynamiser la recherche et l'innovation afin d'atteindre les objectifs climatiques mondiaux.

3. CADRE D'ACTION

Créer et soutenir un écosystème encourageant l'innovation ouverte favorise une circulation dynamique des connaissances et facilite la traduction de ces connaissances en valeurs socio-économiques. Au cours de l'année de référence, les bases ont été posées pour la création, en 2016, d'un ou plusieurs Fonds de fonds paneuropéens de capital-risque, le «label d'excellence»² a été annoncé et la discussion sur la création d'un Conseil européen de l'innovation est déjà en cours. La Commission a établi un nouveau mécanisme de conseil scientifique (SAM - Scientific Advice Mechanism)³, afin qu'un groupe diversifié d'éminents experts européens puisse être sollicité pour apporter une expertise scientifique indépendante en vue de l'élaboration des politiques de l'UE.

Dans le contexte du nouveau programme européen d'amélioration de la réglementation⁴, lancé en mai 2015, des travaux ont été entamés pour évaluer l'impact des réglementations européennes en vigueur ou en projet sur l'innovation, afin de maximiser leur apport à l'innovation (InnovRefit)⁵. Les accords d'innovation (Innovation Deals)⁶ sont une nouvelle approche à explorer au sein d'InnovRefit. Ils auront pour finalité d'éliminer les incertitudes réglementaires identifiées par les innovateurs, qui peuvent faire obstacle à l'innovation au sein du cadre juridique existant. Pour débiter, une action pilote dans l'économie circulaire est prévue pour 2016 afin d'aider les innovateurs à surmonter les obstacles réglementaires en mettant en place des accords avec les parties prenantes et les autorités publiques⁷.

² <https://ec.europa.eu/research/regions/index.cfm?pg=soe>

³ <https://ec.europa.eu/research/sam/index.cfm>

⁴ COM (2015) 215 final «Améliorer la réglementation pour obtenir de meilleurs résultats – Un enjeu prioritaire pour l'UE»

⁵ SWD (2015) 298 du 15.12.2015, document de travail des services de la Commission, «Better regulations for innovation-driven investment at EU level»

⁶ <https://ec.europa.eu/research/innovation-deals/index.cfm>

⁷ http://ec.europa.eu/priorities/jobs-growth-investment/circular-economy/docs/communication-action-plan-for-circular-economy_en.pdf.

La science ouverte décrit les transitions en cours dans la manière dont la recherche est pratiquée, dont les chercheurs collaborent, dont la connaissance est partagée et dont la science est organisée. Elle repose sur les technologies numériques et se nourrit de la croissance phénoménale des données, de la mondialisation et de l'agrandissement de la communauté scientifique avec l'arrivée de nouveaux acteurs (par exemple, les initiatives scientifiques de citoyens). À court terme, la science ouverte peut apporter plus de transparence, d'ouverture, d'intégration et de collaboration en réseau. À long terme, elle peut rendre la science plus efficiente, fiable et réactive face aux grands défis de notre temps et encourager la création conjointe et l'innovation ouverte. Elle promouvra également l'intégrité dans la recherche qui, comme l'a estimé le Conseil dans ses conclusions du 1^{er} décembre 2015⁸, constitue le fondement d'une recherche de grande qualité. La mise à jour de la convention de subvention type pour Horizon 2020 afin de refléter l'importance de l'intégrité dans la recherche constitue une mesure de suivi concrète. Les discussions sur l'amélioration du libre accès aux résultats de la recherche et aux données sous-jacentes, ainsi que le développement d'un nuage européen au service de la science (European Science Cloud), ont également considérablement progressé.

Durant l'année 2015, la Commission a renforcé sa coopération internationale dans le domaine de la recherche et de l'innovation avec des partenaires régionaux et nationaux sur la base de l'intérêt commun et de l'avantage réciproque. L'ouverture au monde aidera l'Europe à valoriser ses points forts pour devenir un acteur mondial plus fort, pour améliorer l'excellence de la recherche européenne et la compétitivité des entreprises européennes et pour faire face de manière plus efficace aux défis sociétaux. La Commission a maintenu son effort sur l'amélioration des synergies avec les politiques extérieures, en coordonnant les actions d'Horizon 2020 avec celles réalisées à travers d'autres instruments, ainsi qu'avec les États membres de l'UE, en particulier via le SFIC⁹. Les relations avec les organisations internationales, telles que l'UNESCO, ont été renforcées et des initiatives ont été lancées pour favoriser la réalisation des objectifs généraux définis par la communication «Un agenda européen en matière de migration».

En tant que membre fondateur du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO), la Commission a souscrit au plan de mise en œuvre du réseau mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) pour la période 2015-2025. À travers celui-ci, les décideurs, chercheurs et innovateurs bénéficieront d'un accès libre aux données d'observation de la Terre collectées dans le monde entier. L'alliance transatlantique de recherche océanique (Atlantic Ocean Research Alliance) a lancé sa première cartographie transatlantique. L'UE a soutenu le centre de recherche et de technologie SESAME en Jordanie, qui utilise les sciences pour encourager une culture de la paix ainsi que l'excellence scientifique et technologique dans le grand Moyen-Orient.

La Commission européenne a lancé l'initiative «science4refugees» pour les scientifiques et les chercheurs réfugiés et demandeurs d'asile, afin de faciliter un processus de mise en correspondance entre, d'une part, les réfugiés et les demandeurs d'asile ayant une formation scientifique et, d'autre part, les institutions scientifiques qui se déclarent volontairement «organismes accueillant des réfugiés».

En 2015, dans le contexte du semestre européen pour la coordination des politiques économiques, ont été adoptées des recommandations par pays concernant la recherche et l'innovation (R&I). Tous les rapports par pays du semestre européen ont intégré des analyses substantielles des systèmes R&I des États membres, en identifiant clairement les principaux défis de R&I et en évaluant les réponses politiques à ces défis¹⁰. Cela a engendré un

⁸ <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14853-2015-INIT/fr/pdf>

⁹ Forum stratégique pour la coopération scientifique et technologique internationale.

¹⁰ Voir les sections sur le semestre européen sur l'adresse web <https://rio.jrc.ec.europa.eu/en/country-analysis>.

dialogue en profondeur avec les États membres sur la base des chapitres R&I des rapports par pays. La feuille de route de l'Espace européen de la recherche (ERA - European Research Area) pour la période 2015-2020 a été élaborée dans le but de faciliter et de renforcer les efforts fournis par les États membres.

Le mécanisme de soutien aux politiques (PSF - Policy Support Facility) d'Horizon 2020, lancé en mars 2015, est un nouvel instrument de soutien concret aux États membres et aux pays associés à Horizon 2020 pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de réformes améliorant la qualité de leurs investissements, de leurs politiques et de leurs systèmes en matière de R&I. Ces réformes comprennent, par exemple, le renforcement et le resserrement des liens entre la science et les entreprises, ou l'introduction d'un système de financement fondé sur les performances pour les instituts publics de recherche.

Le PSF permet aux États membres et aux pays associés à Horizon 2020 d'accéder à une expertise et à des analyses indépendantes de haut niveau à travers un large éventail de services, tels que l'examen par les pairs des systèmes de R&I nationaux, le soutien à des réformes spécifiques ou des exercices d'apprentissage mutuel basés sur des projets. De plus, le PSF propose un pôle de connaissances via son site web: <https://rio.jrc.ec.europa.eu/en>.

Le PSF d'Horizon 2020 est un mécanisme activé par la demande qui consiste à répondre aux requêtes formulées par les autorités nationales sur une base volontaire. Trois activités pilotes du PSF ont été menées à bien en 2015: un examen par les pairs du système de R&I bulgare¹¹, un pré-examen par les pairs du système de R&I hongrois¹² et un exercice d'apprentissage mutuel sur les politiques favorisant les investissements en R&I des entreprises. Plusieurs autres activités ont été lancées en 2015, par exemple: l'examen par les pairs des systèmes nationaux de R&I hongrois et moldave, un soutien spécifique à Malte pour le suivi de la stratégie de R&I du pays, des exercices d'apprentissage mutuel sur l'évaluation ex post des subventions en R&D des entreprises, des avantages fiscaux pour la R&I et l'évaluation de programmes PPP complexes. Les résultats de ces activités sont attendus en avril-septembre 2016. De plus, le lancement d'un abondant réservoir d'activités au titre du PSF couvrant tous ses services est prévu en 2016.

Enfin, des travaux ont été entrepris afin de renforcer les méthodes d'évaluation pour mesurer l'impact des investissements en R&I aux niveaux national et européen, y compris à travers l'amélioration des modèles macro-économiques actuels afin qu'ils représentent de façon plus réaliste la manière dont le financement de la recherche et de l'innovation se traduit en termes de croissance économique et de progrès sociétal.

4. MISE EN ŒUVRE D'HORIZON 2020

Horizon 2020 est aligné sur le programme de la Commission via ses programmes de travail. Dans un contexte politique et économique difficile, il est encore plus important de maximiser la contribution du programme-cadre à la réalisation des objectifs prioritaires du président Juncker, notamment le marché unique numérique, l'union de l'énergie, l'économie circulaire et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) et le renforcement de la place de l'Europe dans le monde. De la même façon, l'implémentation d'Horizon 2020 contribuera à optimiser le programme du Commissaire Moedas.

Les leçons tirées des premiers appels ont été essentielles pour la préparation du programme de travail 2016-2017, lancé en octobre 2015, avec un investissement total de 16 milliards d'euros.

¹¹ <https://rio.jrc.ec.europa.eu/en/library/horizon-2020-policy-support-facility-peer-review-bulgarian-research-and-innovation-system>

¹² <https://rio.jrc.ec.europa.eu/en/library/horizon-2020-policy-support-facility-pre-peer-review-hungarian-research-and-innovation>

Le 25 septembre 2015, la Commission a lancé une enquête en ligne pour rassembler les opinions des parties prenantes sur l'impact des mesures de simplification introduites dans Horizon 2020 et pour recueillir de nouvelles idées sur les mesures de simplification à venir. L'enquête a confirmé qu'une proportion importante d'utilisateurs est satisfaite des mesures de simplification introduites dans Horizon 2020.

Si le programme de travail Horizon 2020 englobe la plus grande partie du financement disponible au titre du programme, il est complété par des programmes de travail séparés pour le Conseil européen de la recherche, l'Euratom, le Centre commun de recherche, ainsi que le programme stratégique d'innovation de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT).

Le budget de l'EIT pour la période 2014-2020 est de 2,38 milliards d'euros, comme le prévoit le programme-cadre Horizon 2020. En 2015, la première vague de communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI) de l'EIT, à savoir EIT Digital, Climate-KIC et KIC InnoEnergy, s'est développée de façon régulière en termes de budget, d'activités et de résultats, alors que la deuxième vague de CCI, c'est-à-dire EIT Health et EIT Raw Materials, était dans sa phase de démarrage.

Les synergies avec les Fonds structurels et d'investissement européens (ESIF) ont continué d'être encouragées. Dans le cadre du programme de travail 2016-2017, les candidats sont invités à identifier les domaines de spécialisation intelligente de leur région ou État membre de l'UE, et à explorer le potentiel de synergies avec les autorités de gestion concernées en charge de l'ESIF sur leur territoire¹³. Un «label d'excellence» sera fourni à partir de 2016 pour les propositions relevant de l'instrument pour les PME qui dépassent le seuil requis mais ne bénéficient pas d'un financement. Ce «label d'excellence» permettra aux pays/régions de reconnaître le label de qualité octroyé à des propositions prometteuses soumises au titre d'Horizon 2020 et d'encourager leur accès à différentes sources de financement comme l'ESIF et d'autres programmes d'investissement régionaux ou nationaux. Cette action sera complétée par une campagne de «mobilisation» à l'intention des régions/pays afin d'inclure les régimes de financement compatibles avec l'instrument pour les PME dans le contexte de la mise en œuvre de leurs programmes opérationnels ESIF.

Les premières étapes de la programmation stratégique pour le dernier cycle du programme de travail ont été lancées avec le renouvellement des groupes consultatifs Horizon 2020 et des exercices de prospective.

4.1 Réponse aux appels à propositions

À la fin de 2015, environ 200 appels à propositions ont été conclus dans le cadre d'Horizon 2020, avec 84 793 propositions soumises. 7 121 propositions ont été retenues et l'UE leur a apporté une contribution de 14,18 milliards d'euros. Rien qu'en 2015, 5 234 conventions de subvention ont été signées au total, pour une contribution financière de l'UE de 9,2 milliards d'euros.

Depuis le début du programme et jusqu'à la fin de l'année de référence, le secteur privé a participé aux appels à propositions à hauteur de 32,2 %. Dans les piliers 2 et 3, à l'exclusion du volet «Accès au financement à risque», 42,17 % de tous les bénéficiaires des conventions de subvention signées proviennent de l'industrie.

De plus, en janvier 2015, la nouvelle initiative pilote de procédure accélérée pour l'innovation (FTI - Fast Track to Innovation) a été lancée, pour un budget de 200 millions d'euros, l'objectif sous-jacent étant d'encourager l'innovation en réduisant le temps nécessaire pour introduire les idées innovantes sur le marché. Sur un total de 498

¹³ http://ec.europa.eu/regional_policy/indexes/in_your_country_en.cfm

propositions reçues, 31 ont bénéficié de plus de 68 millions d'euros de financement. Presque la moitié des participants étaient des PME.

4.2 Principales caractéristiques d'Horizon 2020

Petites et moyennes entreprises (PME)

23 % (1,7 milliard d'euros) des budgets combinés de 2014-2015 pour la primauté dans le domaine des technologies génériques et industrielles (LEIT - Leadership in Enabling and Industrial Technologies) et pour les défis sociétaux (Societal Challenges) ont été alloués à des PME.

Grâce à la concentration anticipée des EFSI sur le volet «garanties pour les PME» d'InnovFin, près de 45 % de l'objectif fixé concernant l'accès des PME innovantes et des petites entreprises de taille intermédiaire au financement par l'emprunt avaient déjà été réalisés à la fin 2015, avec pas moins de 4 milliards d'euros de volume d'emprunts disponibles sur le marché.

Sciences humaines et sociales (SHS)

En 2015, les efforts pour renforcer la pertinence interdisciplinaire des appels à propositions ont été renforcés, avec une attention particulière donnée à la recherche dans le domaine des SHS. La même année, 81 thèmes étaient liés aux SHS et faisaient, à ce titre, partie intégrante du champ de la recherche. De plus, des experts dans le domaine des SHS ont pris part aux panels d'évaluation respectifs - et des directives ciblées ont été données aux experts et aux modérateurs.

Les SHS ont également joué un rôle majeur dans le défi sociétal 6 (Societal Challenge 6) «L'Europe dans un monde en évolution: des sociétés ouvertes à tous, innovantes et capables de réflexion» où les thèmes intéressant les SHS ont atteint 80 %.

Questions liées à l'égalité hommes-femmes

Le travail pour une meilleure intégration des questions liées à l'égalité hommes-femmes dans Horizon 2020 a progressé, et la visibilité de ces questions s'est améliorée dans le programme de travail 2016 - 2017, non seulement en quantité mais aussi en qualité. Les questions liées à l'égalité hommes-femmes ont désormais leur page spécifique sur le site web d'Horizon 2020¹⁴, et de plus grands efforts ont été faits pour que ces questions soient prises en compte. De plus, environ 40 % des experts évaluateurs d'Horizon 2020 engagés par contrat en 2015 étaient des femmes.

Action pour le climat et développement durable

Le contrôle des dépenses liées à l'action pour le climat et au développement durable dans le cadre d'Horizon 2020 par rapport aux objectifs de dépenses respectifs de 35 % et 60 % définis dans le règlement établissant Horizon 2020 est en cours.

Les chiffres définitifs pour 2014 montrent que ces objectifs n'ont pas été atteints lors de la première année d'Horizon 2020. Les DG chargées de la mise en œuvre d'Horizon 2020 se sont par conséquent mises d'accord sur un ensemble d'actions visant à encourager l'intégration de l'action pour le climat et du développement durable, à améliorer la méthode de suivi et à augmenter les investissements d'Horizon 2020 pour soutenir ces objectifs à l'avenir. Les chiffres liés aux dépenses d'Horizon 2020 relevés en 2014 (correspondant à

¹⁴ <https://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en/h2020-section/promoting-gender-equality-research-and-innovation>

8 317 milliards d'euros) sont de 24 % pour l'action en faveur du climat et de 46 % pour le développement durable.

Élargissement de la participation

Parallèlement au mécanisme de soutien aux politiques (PSF - Policy Support Facility) ou au «label d'excellence», déjà mentionnés, 31 projets ont été sélectionnés en 2015 au titre de l'instrument de formation d'équipes (Teaming instrument) pour aider à améliorer les performances de la recherche et à augmenter les investissements dans les pays où l'excellence de la recherche se situe à des niveaux plus faibles. Les projets ont reçu jusqu'à 500 000 euros chacun (14,2 millions d'euros au total) afin de préparer les plans opérationnels de nouveaux centres d'excellence ou pour remettre à niveau des centres existants. Quatorze universités, instituts techniques et organisations privées situées dans des régions d'Europe qui n'ont pas atteint de résultats satisfaisants dans le domaine de la recherche et de l'innovation se sont vu octroyer jusqu'à 2,5 millions d'euros chacun en financement européen pour stimuler leur capacité de recherche par la création de «chaires EER». Un appel au jumelage a été lancé, pour un budget de 66,24 millions d'euros, qui a conduit au financement de 66 projets. En parallèle, la coopération européenne en science et technologie (COST) a continué de bénéficier d'un soutien.

Coopération internationale

En partie à cause de l'interruption de certains instruments de coopération internationale dédiés, du changement des conditions de financement des pays du BRIC-M¹⁵, ainsi que des troubles socioéconomiques dans les pays voisins du Sud, la participation des pays tiers non associés a diminué de moitié dans Horizon 2020 par rapport au 7^e PC. En réponse, le programme de travail comprendra davantage de thèmes désignés comme étant particulièrement propices à la coopération internationale. Dans un premier temps, le programme de travail 2016-2017 contient environ 10 % de ces thèmes en plus que le programme de travail 2014-2015. En outre, des mécanismes de cofinancement ont été créés par la Chine, le Japon, la Corée, le Mexique, la Russie, Taïwan, l'Australie et des régions du Canada et du Brésil pour financer la participation de leurs chercheurs aux projets d'Horizon 2020. D'autres mesures seront nécessaires pour infléchir ce recul spectaculaire, par exemple dans notre voisinage.

Les activités de communication et les rencontres de partenariat ciblées ont été renforcées en particulier à travers la campagne «Horizon 2020 – Ouvert au monde», centrée sur la promotion de l'excellence du paysage de la recherche et de l'innovation de l'UE, et à travers les événements «Destination Europe», qui encouragent les opportunités de carrière dans le domaine de la recherche en Europe, ainsi qu'en contribuant à la campagne «Année européenne du développement» menée par le secteur privé.

Au cours de l'année 2015, l'Ukraine a été associée à Horizon 2020 et l'accord d'association avec la Tunisie, qui s'applique à partir du 1^{er} janvier 2016, a été signé.

5. SEPTIEME PROGRAMME-CADRE

En novembre 2015, le rapport du groupe d'experts de haut niveau (GEHN), qui a évalué le septième programme-cadre de l'UE pour la recherche et le développement technologique (7^e PC)¹⁶, a été rendu public.

Le groupe de haut niveau s'est intéressé aux réussites et aux impacts de l'ensemble de l'éventail des actions financées par le 7^e PC entre 2007 et 2013. Si l'essentiel du rapport est

¹⁵ Brésil, Russie, Inde, Chine et Mexique

¹⁶ https://ec.europa.eu/research/evaluations/pdf/fp7_final_evaluation_expert_group_report.pdf

axé sur l'évaluation du 7^e PC, il contient également des recommandations concernant Horizon 2020.

Le 19 janvier 2016, la Commission a publié une communication qui répond au rapport du groupe d'experts de haut niveau¹⁷ et où elle salue les recommandations du GEHN. Beaucoup d'entre elles avaient déjà été prises en compte dans le programme de travail d'Horizon 2020 pour la période 2016-2017 et serviront de passerelle vers l'évaluation intermédiaire d'Horizon 2020 qui doit être réalisée avant la fin 2017.

6. CENTRE COMMUN DE RECHERCHE (CCR)

En 2015, le programme de travail du CCR suivait entièrement et soutenait les priorités de la Commission. Les activités clés du CCR ont contribué à des priorités telles que: un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement; une union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique; un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée; une union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable; l'agenda européen en matière de migration et la sûreté et la sécurité nucléaires (programme Euratom). Les efforts de la Commission dans le cadre du programme pour une meilleure réglementation et des activités d'analyse d'impact ont été soutenus par la création d'une boîte à outils pour l'amélioration de la réglementation et l'appui apporté aux DG politiques pour la réalisation des analyses d'impact, des évaluations et des bilans de qualité. Le CCR a également continué de remplir ses obligations à plus long terme, telles que l'élaboration de normes, tout en développant ses compétences dans les domaines de l'anticipation, de la prévoyance et des sciences du comportement. Afin d'atteindre ses objectifs, le CCR a travaillé en étroite coopération avec les États membres¹⁸, le monde universitaire et le milieu de la recherche, ainsi qu'avec divers partenaires internationaux¹⁹.

7. DIFFUSION, EXPLOITATION ET COMMUNICATION

Les activités visant à diffuser et à exploiter les résultats des projets de recherche et d'innovation, à évaluer les performances des financements de l'UE et à assurer la communication font partie intégrante et constituent un aspect important d'Horizon 2020. En 2015, environ 7,45 millions d'euros ont été alloués à ces activités, y compris la fourniture de services CORDIS, le principal référentiel et portail public d'information sur tous les projets de recherche financés par l'UE et leurs résultats. La Commission déploie ces activités par le biais d'appels à propositions, d'actions de coordination et de soutien spécifiques, ainsi que de marchés publics afin de fournir une aide ciblée aux projets et aux consortiums pour optimiser l'exploitation et la diffusion des résultats.

Les actions soutenues doivent comprendre la mise au point et la mise en œuvre d'un plan de diffusion global afin d'assurer un impact maximum aux résultats. En deuxième lieu, grâce à la politique d'accès ouvert d'Horizon 2020, les bénéficiaires doivent s'assurer que les publications scientifiques revues par les pairs ayant bénéficié d'un financement au titre d'Horizon 2020 sont déposées dans des référentiels en accès libre, c'est-à-dire un accès en ligne gratuit pour l'utilisateur. Les bénéficiaires doivent également s'efforcer de déposer en même temps les données de recherche nécessaires à la validation des résultats présentés dans les publications scientifiques. En troisième lieu, le projet pilote sur le libre accès aux données de recherche, lancée par le programme de travail 2014-2015, a pour objectif d'améliorer et de maximiser l'accès aux données de recherche générées par les projets et leur réutilisation. Sur la base des conventions de subvention signées, environ 64,4 % des

¹⁷ Communication COM (2016) 5 final, 19.01.2016.

¹⁸ <https://ec.europa.eu/jrc/en/working-with-us/collaboration-member-states>

¹⁹ <https://ec.europa.eu/jrc/en/working-with-us/international-cooperation>

projets relevant des domaines principaux participaient au projet pilote à la fin de 2015. Si ce projet pilote concerne certains domaines sélectionnés d'Horizon 2020, des progrès ont été réalisés pour renforcer davantage le libre accès aux publications et aux données de recherche afin que celui-ci devienne la règle par défaut dans le programme de travail à partir de 2017.

L'importance du suivi et de l'évaluation dans la programmation stratégique et le cycle politique a été renforcée avec l'adoption du paquet «Mieux légiférer».

8. PERSPECTIVES POUR 2016

Les perspectives pour 2016 restent liées à la réponse à apporter aux priorités politiques et aux défis urgents que doit actuellement relever l'Europe.

Dans le droit fil du programme de la nouvelle Commission, le programme de travail pour la période 2016-2017 contribuera aux mesures en faveur de l'emploi, de la croissance et de l'investissement afin de renforcer la compétitivité mondiale de l'Europe, à créer de nouveaux emplois durables et à promouvoir la croissance.

Le budget dédié à l'instrument pour les PME sera augmenté de 50 % pour atteindre environ 750 millions d'euros pour la période 2016-2017. De nouveaux investissements effectués via les instruments financiers d'InnovFin, ciblés en particulier vers les petites et moyennes entreprises (PME), contribueront à la disponibilité d'un plus large éventail de produits et de mécanismes de financement par l'emprunt et par les fonds propres afin de soutenir la recherche et l'innovation; un capital-risque plus fort et un secteur du capital-investissement plus large; l'implication plus importante d'investisseurs providentiels, les plateformes de financement participatif et les fondations à but philanthropique dans le financement de la recherche et de l'innovation; et davantage d'investissements dans le transfert de technologie. Les synergies avec le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) continueront d'être encouragées, ainsi qu'avec les Fonds structurels et d'investissement européens (ESIF).

La programmation stratégique du dernier cycle du programme de travail d'Horizon 2020 a été lancée, ouvrant la voie à l'inclusion, en parallèle avec les domaines identifiés dans le programme spécifique qui ont encore besoin d'être couverts, de nouvelles priorités et de nouveaux défis émergents résultant de la nature mouvante des tendances en matière de recherche et d'innovation ou de nouveaux défis et moteurs politiques, tels que les problèmes de migration, la sécurité, la rencontre entre le physique et le numérique, les défis énergétiques et la lutte contre le changement climatique, les menaces sanitaires, comme le virus Zika, et la priorité générale que représente la mise en œuvre de solutions innovantes.

L'évaluation intermédiaire d'Horizon 2020 devrait se terminer après l'été 2017. Sur la base des priorités identifiées à travers diverses consultations et sur la base des recommandations de l'évaluation intermédiaire d'Horizon 2020, la Commission espère développer le contenu du programme de travail 2018-2020 dans les trois premiers trimestres de 2017, l'adoption et la publication des appels à proposition devant intervenir au plus tôt à l'automne 2017.

Suite au rapport d'évaluation ex post du 7^e PC, la Commission s'est déjà engagée à: mettre en place un nouvel axe stratégique pour Horizon 2020 afin de maximiser sa contribution à «l'innovation ouverte», «la science ouverte» et «l'ouverture au monde»; maximiser les synergies entre la R&I dans les priorités thématiques se rapportant aux défis de société et les technologies et infrastructures numériques et génériques clés, tant nouvelles qu'émergentes; étudier la nécessité et la possibilité de créer un Conseil européen de l'innovation comme moyen de stimuler l'innovation et de structurer les instruments existants; évaluer les ITC en vue de déterminer, entre autres, leur degré d'ouverture, de transparence et d'efficacité; faciliter l'élaboration de grands projets d'intérêt européen commun qui soient à même de

favoriser un vaste déploiement de travaux de recherche conduisant à des technologies abouties.

2016 marque le déploiement de nombreuses actions politiques découlant des trois priorités stratégiques de la Commission pour la recherche et l'innovation. Dans le cadre de l'objectif d'«innovation ouverte» et avec l'objectif principal de développer la capacité de l'Europe à générer et à faire évoluer des innovations décisives, un appel à idées pour la création d'un Conseil européen de l'innovation a été ouvert du 16 février au 29 avril 2016.

La Commission s'engage à exploiter pleinement les moyens dont elle dispose pour établir des rapports et communiquer de façon plus efficace sur les résultats et l'impact de la recherche et de l'innovation, et a défini comme objectif prioritaire le nuage européen au service de la science ouverte (European Open Science Cloud), ainsi qu'à améliorer l'accès libre aux résultats de recherche et aux données sous-jacentes, afin de réaliser ses objectifs dans le domaine de la «science ouverte».

Dernier point, mais pas le moindre, «l'ouverture au monde» restera une priorité. Les accords associant la Géorgie et l'Arménie à Horizon 2020 ont respectivement été signés en avril et mai 2016. Le deuxième rapport sur la mise en œuvre de la stratégie pour une coopération internationale en matière de recherche et d'innovation sera publié en septembre. Un mécanisme de service à l'appui du développement stratégique de la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation sera mis en place avant la fin 2016. La coopération internationale en matière de recherche et d'innovation constitue un instrument de «soft power» et un mécanisme pour améliorer les relations avec des pays et régions clés²⁰, tisser des liens en période de conflit, prévenir les crises, mieux comprendre les questions complexes et développer des stratégies communes pour une gestion avisée de notre planète. L'importance de la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation a été illustrée par des exemples de réussites, comme l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), qui peuvent également servir de modèle pour les régions affichant des ambitions similaires, telles que le Moyen-Orient, où le centre international de rayonnement synchrotron pour la science expérimentale et ses applications au Moyen-Orient (SESAME) est en cours de construction en Jordanie après une coopération fructueuse et prospective entre l'UE et l'UNESCO. L'association de maintenant cinq pays voisins à Horizon 2020 soutient la politique européenne de voisinage.

²⁰ Communication COM(2012) 497 intitulée «Renforcement et ciblage de la coopération internationale de l'Union européenne dans la recherche et l'innovation: une approche stratégique».